

PROCÈS-VERBAUX

Le MARDI 21 mars 1944.

Le Comité permanent de la banque et du commerce se réunit à 11 heures du matin, sous la présidence de M. Moore.

Présents: MM. Black (*Cumberland*), Blackmore, Blair, Breithaupt, Cleaver, Coldwell, Donnelly, Fontaine, Fraser (*Peterborough-Ouest*), Graham, Harris (*Danforth*), Hill, Jackman, Jaques, Jean, Kinley, Leclerc, MacInnis, Macmillan, McGeer, McGibbon, McLraith, McNevin (*Victoria, Ont.*), Maybank, Moore, Perley, Picard, Ryan, Slaght, Ward.

Sont aussi présents: M. D. C. Abbott, K.C., député, adjoint parlementaire du ministre des Finances.

Sur la proposition de M. McGeer, il est

Résolu,—Que le Comité demande qu'il lui soit permis de faire imprimer, au jour le jour, 1,000 exemplaires en anglais et 400 exemplaires en français de ses procès-verbaux et des témoignages entendus et que soit suspendue à cet égard l'application de l'article 64 du Règlement.

Sur la proposition de M. Donnelly, il est

Résolu,—Que le Comité demande qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

M. Cleaver propose que le quorum soit réduit de 15 membres à 10. La proposition est rejetée.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre datée le 16 mars 1944 adressée au président par l'honorable R. B. Hanson et suggérant que certains témoins soient entendus avant que le Comité n'aborde article par article, le bill constituant en corporation la Banque d'expansion industrielle.

Le président approuve les suggestions de M. Hanson et en recommande l'adoption. Cependant, il suggère que le Comité aborde dans l'intervalle, l'étude des clauses non controversées du bill.

M. Slaght, appuyé par M. Graham et d'autres députés, propose que le Comité discute d'abord le bill de façon générale et entende ensuite des témoins avant d'aborder l'étude d'une clause quelconque.

Sur la proposition de M. Kinley, il est

Résolu,—Que, comme avant-propos à l'étude de ce bill, le sous-ministre des Finances et le gouverneur de la Banque du Canada soient appelés à rendre témoignage.

M. McGeer propose que le Comité recommande à la Chambre que le rapport de la Banque du Canada pour l'exercice de 1943 soit renvoyé à ce Comité.

M. Cleaver propose en amendement que le Comité étudie le rapport de la Banque du Canada après avoir terminé son étude du présent bill.

Le président déclare l'amendement contraire au Règlement.

Après discussion, la résolution est adoptée par le vote suivant:

Pour,—MM. Black (*Cumberland*), Blackmore, Blair, Coldwell, Fraser (*Peterborough-Ouest*), Harris (*Danforth*), Hill, Jackman, Jaques, Jean, Leclerc, MacInnis, McGeer, McLraith, Maybank, Perley, Ryan, Slaght, Ward—19.

Contre,—MM. Breithaupt, Cleaver, Donnelly, Fontaine, Graham, Kinley, Macmillan, McGibbon, McNevin—9.

A 12 h. 10 de l'après-midi, le Comité s'ajourne au jeudi 23 mars, à 11 heures du matin.